



Ville de
Maule

Liberté
Egalité
Fraternité

**ARRETE PERMANENT
PORTANT RESTRICTION DE STATIONNEMENT
35 BOULEVARD PAUL BARRE**

N/Réf. : OL/NB/EF - **Arrêté n° 2024 - 050**

Le Maire de la commune de Maule,

VU le Code Général des Collectivités territoriales, et notamment les articles L 2212-1, L2212-2, L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu spécifiquement l'article L.2213-3,1) du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux emplacements réservés,

VU le Code de la Route et spécialement son article R 411-8,

VU le règlement général de la circulation sur la voie publique,

VU le Code Pénal,

CONSIDERANT la nécessité d'affecter des places de stationnement aux véhicules de la Gendarmerie Bd Paul Barré dans le cadre de leur mission d'intérêt général dont l'exécution revêt un caractère d'urgence affirmée et de ses visiteurs,

Considérant le caractère exclusif des besoins de ce service public,

ARRETE

ARTICLE 1 : A compter de la date de publication du présent arrêté et de la mise en place de la signalisation réglementaire, 4 emplacements de stationnement seront affectés exclusivement aux véhicules de la gendarmerie et visiteurs. Cette disposition s'appliquera 24 heures sur 24, 365 jours par an.

ARTICLE 2 : La signalisation correspondante sera mise en place, afin d'informer les usagers de la réglementation édictée ci-dessus.

ARTICLE 3 : Tout véhicule contrevenant aux dispositions de l'article 1 fera l'objet d'un procès-verbal et/ou d'une demande d'enlèvement pour stationnement illégal.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera notifiée à :

- Monsieur le Major commandant la Brigade de Gendarmerie de Maule,
- Monsieur le Lieutenant du Centre de Secours de Maule,
- Messieurs les Policiers Municipaux,
- Madame BRIGNOLI, Directrice des Services Techniques.

Fait à Maule, le 20 février 2024



Olivier LEPRÊTRE
Pour le Maire et par délégation,
Le 1^{er} Maire-Adjoint